

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 1 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 100 g/l EC	
		Septembre 2019
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendé		Se substitue à la fiche de
		Novembre 2016

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CH10102, Pyriproxifène 100 g/l EC

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

<b>♣</b> SECTION 1: IDENTIFICATION DE L	A SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE
1.1. Identificateur de produit	CH10102, Pyriproxifène 100 g/l EC
1.1. Identificated de produit	official, i yriproxilene 100 g/i EO

Contient des hydrocarbures, C10 aromatiques, < 1% du

naphtalène

Nom commercial ..... **Promex** 

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

> utilisations déconseillées ..... Peut être utilisé uniquement comme insecticide.

1.3. Renseignements concernant le

fournisseur de la fiche de données de Thyborønvej 78 sécurité

FMC Agricultural Solutions A/S

DK-7673 Harboøre

Danemark

SDS.Ronland@fmc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Urgences médicales

+32 70 245 245 Belgique ..... Canada ..... +1 800 / 331 3148 +33 (0) 1 45 42 59 59 France ..... +352 8002 5500 Luxembourg .....

145 Suisse .....

+1 651 / 632 6793 (PCV) Tous les autres pays .....

Pour les urgences liées à des incendies,

fuites, déversements ou autres

+1 703 / 741 5970 (CHEMTREC - PCV) accidents .....

#### **♣ SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

2.1. Classification de la substance ou du

mélange

Irritation oculaire: catégorie 2 (H319)

Danger par aspiration : catégorie 2 (H304)

Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400)

chroniques : catégorie 1 (H410)

Classification OMS ..... Classe U (peu probable de présenter un risque aigu si utilisation

normale)



2.3.

#### **FMC Agricultural Solutions A/S**

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 2 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

Dangers pour la santé ...... Une irritation des yeux peut survenir.

Dangers pour l'environnement ..... Le produit est très toxique pour les organismes aquatiques.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé

Contient des hydrocarbures, C10 aromatiques, < 1% du naphtalène

Pictogrammes de danger (GHS07, GHS08, GHS09)







Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme.
Mentions de danger supplémentaires	
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la
	peau.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils de prudence	
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter un équipement de protection des yeux.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE
	ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution
	à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer
	à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux.
Autres dangers	Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui

définissent les produits PBT ou vPvB.

#### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 3 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

3.2.	Mélanges	Voir section danger.	n 16 pour cor	nsulter le texte in	ntégral des mentions de
Substance active Pyriproxifène Nom CAS N° CAS Nom(s) IUPAC Nom ISO/Nom UE N° CE (N° EINECS) N° index UE Masse moléculaire Classification du composant		Contenu : 10% en masse Pyridine, 2-[1-methyl-2-(4-phenoxyphenoxy)ethoxy]- (9CI) 95737-68-1 2-((1-(4-Phénoxyphénoxy)propan-2-yl)oxy)pyridine Pyriproxifen 429-800-1 613-303-00-3 321,37 Dangers pour le milieu aquatique, aigus : catégorie 1 (H400) chroniques : catégorie 1 (H410)			
	Ingrédients à déclaration obligatoire	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE	Classification
	Hydrocarbures, C10 aromatiques, < 1% du naphtalène N° enreg. 01-2119463583-34	85		918-811-1	STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 2 (H411)
	Acide benzènesulfonique, dérivés alkylés en C10-13, sel de calcium N° enreg. 01-2119488221-41	1	Aucun	932-231-6	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 2 (H411)

#### **♣** SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1.	Description des premiers secours Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
	Contact avec la peau	Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
	Ingestion	Aider la personne exposée à se rincer la bouche à l'eau et à boire

Alder la personne exposee à se rincer la bouche à l'eau et à boire plusieurs verres d'eau ou de lait, mais ne pas provoquer de vomissements. En cas de vomissement, veillez à ce que le vomi ne pénètre pas dans les voies respiratoires. Laissez la personne se rincer la bouche et boire à nouveau. Consulter immédiatement un médecin.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 4 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	Septembre 2019

sécurité au médecin.

recours au lavage gastrique et/ou à l'administration de charbon actif peut être envisagé. Après la décontamination, le traitement de l'exposition doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de

l'état clinique.

Le produit contient des distillats de pétrole pouvant présenter un

risque de pneumonie par aspiration.

#### **SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1. **Moyens d'extinction** ....... Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les

importance, eau purverisce ou mousse pour reux importants. I

tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et le dioxyde

de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers ...... Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au

feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de

protection.

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

- 1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
- 2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 5 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter et réduire autant que possible la formation de brouillard. Éliminer les sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être éliminés à l'aide d'un matériau absorbant de type liant universel, terre à foulon ou d'autres argiles absorbantes. Placer les absorbants contaminés dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone en utilisant beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage à l'aide d'un matériau absorbant et le placer dans des conteneurs adaptés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections .....

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques autant que possible. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 6 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

L'inhalation des vapeurs du produit peut provoquer une perte de conscience, ce qui augmente les risques d'utilisation de machines et de conduite.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques. Il ne faut pas y introduire d boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

#### **♣** SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition .......

À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas été établies pour le pyriproxifène.

Hydrocarbures aromatiques .....

100 ppm d'hydrocarbure total sont recommandés. Le mélange contient du triméthylbenzène. L'ACGIH recommande une limite TLV-TWA de 25 ppm (123 mg/m³) pour le triméthylbenzène.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 7 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

Toutefois, les autres valeurs limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles doivent être respectées.

Pyriproxifène

DNEL ...... Non établi

L'EFSA a établi un AOEL de 0,04 mg/kg de poids corporel/jour

PNEC, milieu aquatique ...... 1,5 ng/l

Hydrocarbures aromatiques

8.2. Contrôles de l'exposition ......

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.



Protection respiratoire

Le produit n'est pas susceptible de présenter une préoccupation d'exposition des voies aériennes pendant une manipulation normale, mais en cas de dégagement produisant une vapeur ou une brume importante, les employés devraient porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit est inconnu, mais on s'attend à ce qu'ils donnent une protection adéquate.



Protection oculaire ...

Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection. Il est recommandé de mettre une douche oculaire à disposition sur les lieux de travail présentant un risque de contact avec les yeux.



Autres protections ...

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) est suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark

+45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 8 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

À notre connaissance, ce produit n'enregistre aucune réactivité

Le produit est stable pendant la manipulation et le stockage normal à

#### SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

10.1. **Réactivité** .....

10.2. Stabilité chimique ......

Aspect	Liquide jaunâtre
Odeur	D'hydrocarbures aromatiques
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	Dispersion de 2% dans l'eau : 5
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle	Non déterminé
d'ébullition	<b>Hydrocarbures aromatiques</b> : 160 – 220°C
Point d'éclair	> 94°C
Taux d'évaporation	(L'acetate de butyle $= 1$ )
1	Hydrocarbures aromatiques : 0,07
Inflammabilité (solide/gaz)	Sans objet (liquide)
Limites supérieures/inférieures	3 ( 1 /
d'inflammabilité ou limites	
d'explosivité	<b>Hydrocarbures aromatiques</b> : $0.6 - 7.0 \text{ vol}\%$ ( $\approx 0.6 - 7.0 \text{ kPa}$ )
Pression de vapeur	Pyriproxifène : $< 1,33 \times 10^{-5} \text{ Pa à } 23^{\circ}\text{C}$
	Hydrocarbures aromatiques : 1 kPa à 25°C
Densité de vapeur	(L'air = 1)
	Hydrocarbures aromatiques : > 1
Densité relative	Non déteminée
	Densitè : 0,918 g/ml
Solubilité(s)	Solubilité du <b>pyriproxifène</b> à 25°C dans :
2014011100(0)	acétate d'éthyle > 1000 g/l
	n-heptane 25 - 29 g/l
	eau 0,367 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pyriproxifène : $\log K_{ow} = 5.37 \text{ à } 25^{\circ}\text{C}$
the property of the second of	Hydrocarbures aromatiques : certains des principaux composants
	ont un log $K_{ow} = 4.1$ à 25°C par calcul de modèl
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminée
Température de décomposition	Pas de décomposition jusqu'à l'ébullition
Viscosité	1,37 mPa.s à 20°C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés oxydantes	Non oxydant
Troprietes oxydantes	14011 Oxyddin
Autres informations	
Miscibilité	Le produit est dispersible dans l'eau.
TVIISCIOIIIC	De produit est dispersione dans i edu.

particulière.

température ambiante.



1

#### **FMC Agricultural Solutions A/S**

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 9 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue. 10.4. Conditions à éviter ..... Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et irritantes. 10.5. Matières incompatibles ..... Aucune connue. 10.6. Produits de décomposition dangereux ..... Voir sous-section 5.2.

### \*

• CT	ECTION 11 : INFORMATIONS TOXI	ICOLOCIOLES
	Information sur les effets toxicologiques	* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	Produit	
	Toxicité aiguë	Ce produit n'est pas considéré comme nocif par les expositions uniques. * La toxicité aiguë du produit est mesurée sur un produit similaire comme suit :
	Voie(s) de pénétration - ingestion	$DL_{50}$ , voie orale, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 423)
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402)
	- inhalation	$CL_{50}$ , inhalation, rat : > 2,44 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut être légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404). * Peut provoquer dessèchement de la peau.
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Modérément irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non sensibilisant pout la peau (méthode OCDE 406). *
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *
	Carcérogénicité	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour causer le cancer. *
	Toxicité pour la reproduction	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *
	STOT – exposition unique	À notre connaissance, aucun effet spécifique n'a été observé après une seule exposition. *
	STOT – exposition répétée	Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active pyriproxifène : Organe ciblé : foie et des globules rouges DSENO : 400 ppm (23,5 – 27,7 mg/kg de poids corporel/jour) lors d'une étude de 13 semaines sur le rat (méthode OCDE 408). À cette

l'histopathologie du foie. \*

dose, on a constaté des changements dans le poids du foie et



FMC Agricultural Solutions A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 10 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

Danger par aspiration		Le produit présente un risque de pneumonie par aspiration.		
Symptômes et effets, aigus et différés		Principalement irritation		
<u>Pyriproxifène</u> Toxicocinétique, métabolisme et distribution		Le pyriproxifène est partiellement absorbé et largement distribué dans le corps. Il est partiellement métabolisé. Il est excrété principalement par les matières fécales, env. 50% dans les 24 heures.		
Toxicité aiguë		Le pyriproxifène n'est pas considérée comme nocive après une exposition unique. * La toxicité aiguë se mesure comme suit :		
Voie(s) de pénétration	- ingestion	$DL_{50}$ , voie orale, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 401)		
	- peau	DL <sub>50</sub> , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402)		
	- inhalation	$CL_{50}$ , inhalation rat : > 1,3 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)		
Corrosion cutanée/irri	tation cutanée	Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *		
Lésions oculaires gravoculaire		Non irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406). *		
Hydrocarbures, C10, aromatiques, Toxicité aiguë		< 1% du naphtalène La substance n'est pas considérée comme nocive. * La toxicité aiguë est mesurée sur une substance similaire comme suit :		
Voie(s) de - ingestion		$DL_{50}$ , voie orale, rat : > 5 000 mg/kg (méthode similaire à OCDE 401)		
pénétration	- peau	$DL_{50}$ , voie cutanée, lapin : > 2 000 mg/kg (méthode similair à OCDE 402)		
	- inhalation	$CL_{50}$ , inhalation rat : > 4,7 mg/l/4 h		
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (méthode similaire à OCDE 404).		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Peut causer une gêne légère et court aux yeux (méthode similaire à OCDE 405). *		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		À notre connaissance, aucune indication de propriétés allergéniques n'a été enregistrée. Mesuré sur une substance similaire : pas un sensibilisant cutané (méthode similaire à OCDE 406). *		
Danger par aspiration				



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 11 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

Acide benzènesulfonique, dérivés alkylés en C10-13, sel de calcium

Toxicité aiguë ...... La substance n'est pas considérée nocive après une exposition unique.

\*

Voie(s) de pénétration - ingestion DL<sub>50</sub>, voie orale, rat : non disponible

- peau  $DL_{50}$ , voie cutanée, rat : non disponible - inhalation  $CL_{50}$ , inhalation rat : non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Irritant pour les yeux avec le potentiel de causer des dommages

permanents aux yeux.

#### **♣ SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. **Toxicité** ...... Le produit est

Le produit est très toxique pour les daphnies, les poissons, les insectes et les algues. Il est considéré comme non toxique pour les oiseaux, les mammifères et les micro-organismes et les macro-organismes du sol.

La ecotoxicité du produit est mésurée comme suit :

48-h CL<sub>50</sub>, contact : 0,569 μl/abeille

12.2. **Persistance et dégradabilité** ....... Le **pyriproxifène** ne remplit pas les critères pour être facilement

biodégradable, mais il se dégrade dans l'environnement. La demi-vie primaire est généralement de quelques semaines dans un sol aérobie.

Les **hydrocarbures aromatiques** ne sont pas facilement biodégradables. Cependant, ils devraient se dégrader dans

l'environnement à un rythme modéré.

Le produit contient de petites quantités d'autres composants non immédiatement biodégradables, lesquels peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. **Potentiel de bioaccumulation** ..... Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.

La bioaccumulation du **pyriproxyfène** est possible si l'exposition continue est maintenue. La substance est rapidement excrétée.

Les **hydrocarbures aromatiques** ont un potentiel modéré de bioaccumulation si l'exposition continue est maintenue. La plupart des composants peuvent être métabolisés par de nombreux organismes, bactéries, champignons, etc. Les FBC (facteurs de bioaccumulation)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 12 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	Septembre 2019

12.4.	Mobilité dans le sol	de certains des composants principaux sont calculés selon le modèle 715 - 810.  Le <b>pyriproxyfène</b> n'est pas mobile dans le sol.
		Les <b>hydrocarbures aromatiques</b> ne sont pas mobiles dans l'environnement, mais ils sont très volatils et s'évaporent rapidement dans l'air s'ils sont rejetés dans l'eau ou à la surface du sol. Ils flottent et peuvent migrer vers les sédiments.
12.5.	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.
12.6.	Autres effets néfastes	Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.
♣ SE	CTION 13 : CONSIDÉRATIONS RI	ELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.

Élimination du produit .....

Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages ........

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

- 1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier lieu. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'homologation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.
- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 1	<b>Z</b> 1	טס	U 43
--------------	------------	----	------

Groupe de matériel	CH10102	Page 13 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

#### **♣** SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.

(pyriproxifène et alkyl(C3-C5)benzènes)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.((pyriproxyfen and

alkyl(C3-C5)benzenes)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport ......

14.4. Groupe d'emballage ..... III

14.5. **Dangers pour l'environnement** .. Polluant marin

Marine pollutant

14.6. Précautions particulières à prendre

par l'utilisateur

Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement.

14.7. Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention

MARPOL et au code IBC ......... Ce produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.

#### **SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour

l'environnement

Tous les ingrédients sont couverts par les directives européennes

relatives aux produits chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce

produit.

#### **\*** SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Modifications appropriées de la fiche

Liste des abréviations ...... ACGIH American Conference of Governmental Industrial

Hygienists

AOEL Acceptable Operator Exposure Level

(niveau d'exposition acceptable de l'opérateur)

CAS Chemical Abstracts Service

(numéro de registre de la substance)

Dir. Directive



Références .....

#### **FMC Agricultural Solutions A/S**

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK	12	76	00	43
------------	----	----	----	----

Groupe de matériel	CH10102	Page 14 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	
		Septembre 2019

DITT	
DNEL	Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)
CE	Communauté Européenne
$CE_{50}$	Concentration d'effet 50 %
$\text{CL}_{50}$	Concentration létale 50 %
CSEO	Concentration Sans Effet Observable
Directives	MARPOL établies par l'International Maritime
	Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution
	Marine
$DL_{50}$	Dose létale 50 %
<b>DSENO</b>	Dose Sans Effet Nocif Observable
EC	Emulsifiable Concentrate (concentré émulsifiable
EFSA	European Food Safety Authority
	(Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire)
EINECS	European INventory of Existing Commercial Chemical
	Substances (Inventaire européen des substances chimiques
	existantes)
ELINCS	European LIst of Notified Chemical Substances
enreg.	Enregistrement
GHS	Globally Harmonized classification and labelling System of
GHS	chemicals (Système général harmonisé de classification et
	d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition
	révisée en 2013
IBC	Code International Bulk Chemical
IBC	Code International Built Chemical
100	(Code international des produits chimiques en vrac)
ISO	International Organisation for Standardization
HID A C	(organisation internationale pour la standardisation)
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry
	(Union internationale de la chimie pure et appliquée)
n.o.s.	Not otherwise specified
n.s.a.	Non spécifié par ailleurs
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement
	Économiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PBT	Persistent, Bioaccumulative, Toxic
	(rémanent, bioaccumulatif, toxique)
PCV	Paiement Contre Vérification
PNEC	Predicted No Effect Concentration
	(concentration prédite sans effet)
Reg.	Réglementation
SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage
	des produits chimiques
STOT	Specific Target Organ Toxicity
5101	(toxicité spécifique d'organe cible)
TLV	Threshold Limit Value
TWA	Time Weighted Average
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative
VI VD	
	(très rémanent, très bioaccumulatif)

Les données mesurées sur un produit similaire sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	CH10102	Page 15 sur 15
Nom du produit	CH10102, Pyriproxifène 10 g/l EC	Septembre 2019

Méthode utilisée pour la classification	plusieurs Irritation Danger pa	es dans la littérature officielle et sont accessibles depuis emplacements.  oculaire : comparaison ar aspiration : comparaison bour le milieu aquatique, aigus : comparaison chroniques : données de test
Mentions de danger utilisées	H304 H315 H318 H319 H336 H400 H410 H411 EUH066 EUH401	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  Provoque une irritation cutanée.  Provoque de graves lésions des yeux.  Provoque une sévère irritation des yeux.  Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  Très toxique pour les organismes aquatiques.  Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils sur la formation	connaisse	it doit être utilisé uniquement par des personnes qui ent ses propriétés dangereuses et qui ont été formées aux le sécurité requises.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Préparé par : FMC Agricultural Solutions A/S / GHB